

# Cotisations agricoles: pour qui? pour quoi? à quoi ça sert?

## Objectifs de la formation

Etre capable d'analyser le rôle et l'intérêt des cotisations sociales agricoles

## Enjeux

Comprendre à quoi ça sert ce que je paye!

## Pré-requis

Avoir suivi la formation "S'installer paysan" ou être installé

## Déroulé

Les cotisations agricoles: maladie, vieillesse, prestations familiales, accident du travail, maladie professionnelle, allocations familiales, retraite complémentaires  
Statuts agricoles, prélèvements, intérêts, droits  
Cotisations des interprofessions: quels obligations?

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 19/01/2017

### Tarifs

Non agricole 175€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Cautions de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) /  
Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

### Plus de renseignements

Elma Mathey  
ADEAR Gard  
26 rue Centrale  
30190 Saint Geniès de Malgoirès  
Tel. 04 66 63 18 89  
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :  
91300275330

## Dates, lieux et intervenants

**26 janv 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Locaux de l'ADDEARG

30190 Saint Genies de Malgoires

Delphine Gavend, juriste

## Partenaire(s)

## Financier(s)

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))